

MAISON DE GARDE-BARRIÈRE (PAYSAGES DU CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Gissey-sur-Ouche
bief 34 du versant Saône



Dossier IA21003874 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Maison de garde-barrière de la ligne de Pont-d'Ouche à Dijon mise en service en 1905. Elle prolonge la ligne d'Epinaac à Pont-d'Ouche et l'ouvre au trafic voyageurs : 3 circulations quotidiennes voyageurs ou mixtes couvrent la totalité du parcours (64 km) entre 2h30 et 3h30. Le service des voyageurs est supprimé en 1939 sur le tronçon Gissey-Epinaac et en 1953 sur le reste (Archives départementales de la Côte-d'Or, VI S 15 ; Louis Gueneau, Le chemin de fer d'Epinaac au canal de Bourgogne. Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine, 6e série, n° 25-30, 1930-1931, et Le chemin de fer d'Epinaac à Pont-d'Ouche. Annales de Bourgogne, 1931-1932 ; Béragère-Amélie Barthélémy. Le premier chemin de fer bourguignon : la ligne Epinaac-Pont-d'Ouche, 1829-1905. Mémoire de master 1ère année en histoire contemporaine. Université de Dijon, 2007).

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1905 (daté par travaux historiques)

Description

Sur la rive gauche, maison de plan rectangulaire couverte d'un toit à deux pans en tuile mécanique. Chaînes d'angle. Bâtiment adossé sous appentis.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile mécanique

Étages : 1 étage carré, comble à surcroît

Élévation : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; pignon couvert

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : maison

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Maison de garde-barrière à droite.

21, Gisse-sur-Ouche, lieudit : bief 34 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102568NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine